

## Baccalauréat professionnel SAPAT « Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires »

### 1) Généralités sur la formation

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus de préparation en 3 ans du baccalauréat professionnel SAPAT par la voie scolaire.

### 2) Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) ou stages individuels - Type de structures - Situations professionnelles

Les stages individuels ont lieu dans des structures accueillant les publics visés par le secteur des services. La recherche de lieux de stage est une étape longue. Si l'élève n'a pu effectuer toutes les périodes de stage, la formation est **invalidée**.

C'est pourquoi nous vous encourageons, dès maintenant, à repérer d'éventuelles structures de stage et à effectuer les démarches nécessaires auprès de celles ci. Ces démarches consistent notamment à :

- prendre contact avec une structure de services aux personnes (voir liste des lieux possibles, **tableau 1**)
- faire part à la structure des attendus du stage en terme de compétences (voir **tableau 2 ou 2 bis**)
- indiquer à la structure les dates auxquelles l'élève doit effectuer son (ses) stage(s)

Votre enfant devra, dès la rentrée, proposer ces structures (ainsi que les activités qu'il va y réaliser) à l'équipe pédagogique pour validation (fiche de pré-convention).

#### → **Pour les élèves entrant en classe de seconde :**

- **4 semaines de stage auprès de deux types de publics dans une structure de service**
  - la petite enfance et l'enfance (0-6ans) : école maternelle, halte-garderie, centre de loisirs, crèche...

→ un autre public fragile (personne malade, personne handicapée, personne âgée dépendante) : EHPAD, centre hospitalier...

→ **Au cours des deux années de formation Bac Professionnel SAPAT (classe de première et terminale) : 14 semaines de stage (10 semaines en première et 4 semaines en terminale)**

- **4 semaines de stage maximum en classe de première** dans le secteur des services aux personnes, structure ou à domicile auprès de deux publics,

- **4 semaines au moins** dans le domaine des services aux territoires (Centre Communal d'Action Sociale, Office du tourisme, Médiathèque, Mairie, structures de loisirs et de tourisme, structures culturelles...)

- **6 semaines minimum** dans une structure support du rapport de stage (épreuve terminale Bac Professionnel).

**Tableau 1 : Types de structures pouvant accueillir  
l'élève de seconde, première ou terminale**

Type de public	Structures
Personnes âgées	EHPAD, structures agréées d'aides à la personne à domicile, résidence séniors...
Petite enfance	Crèches / RAM (Réseau d'Assistantes Maternelles), Assistantes Maternelles Agréée (si l'élève est majeur)
Enfance	Ecole maternelle, Centre de loisirs/ Centres sociaux...
Personne malade	Hôpitaux, cliniques, centre de rééducation...
Personnes handicapées	Instituts médico-éducatifs (IME)/ structures « loisirs et handicap », Foyer d'Accueil Médicalisé, Institut Pédagogique et Thérapeutique (ITEP), foyer d'hébergement, structure de répit (Alzheimer)...

**Tableau 2 : Tâches (situations professionnelles) pouvant être exercées par l'élève de seconde sur le lieu de stage et champ de compétence correspondant.**

<b>Champs de compétences</b>	<b>Situations professionnelles</b>	<b>finalités</b>
Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dialogue avec le bénéficiaire du service et son entourage</li> <li>- Transmission des informations sur l'état de la personne</li> </ul>	Instaurer une communication / répondre aux attentes, et aux besoins
Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail (consignes, planning, matériels, enregistrements....)</li> <li>- Ajustement du déroulement de l'activité en fonction des anomalies ou imprévus</li> <li>- Compte-rendu de son activité</li> </ul>	Optimiser les conditions de réalisation du travail
Hygiène du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien du linge, de l'équipement, du matériel et du lieu de vie</li> <li>- Organisation du lieu de vie</li> </ul>	Fournir un cadre de vie conforme aux besoins de la personne dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
Services visant au bien-être et à la sécurité des personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la restauration des personnes</li> <li>- Participer à l'animation et à l'encadrement d'activités auprès des personnes</li> </ul>	Assurer la sécurité et le confort des personnes

**Tableau 2 bis : Tâches (situations professionnelles) pouvant être exercées par l'élève de première et de terminale sur le lieu de stage et champ de compétence correspondant.**

<b>Champs de compétences</b>	<b>Situations professionnelles</b>	<b>finalité</b>
Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de publics et prise en charge des demandes</li> <li>- Mise en œuvre d'une communication adaptée aux différents interlocuteurs et aux différentes situations</li> <li>- Promotion de la structure et des services qu'elle propose</li> </ul>	Déterminer les besoins et les attentes afin d'optimiser la mise en place de services
Organisation et évaluation du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation et structuration des activités</li> <li>- Évaluation de la réalisation des activités</li> <li>- Propositions d'ajustements</li> <li>- Gestion et évaluation d'une équipe</li> </ul>	Optimiser la réalisation du travail en respectant les règles d'hygiène et une démarche de prévention des risques
Accompagnement des personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement du cadre de vie de la personne</li> <li>- Accompagnement des publics dans les actes de la vie quotidienne : alimentation, hygiène, santé...</li> <li>- Proposition d'activités pour le bien-être de la personne</li> <li>- Réalisation, en autonomie, d'une intervention d'aide à la personne</li> <li>- Identification des situations à problèmes et élaboration de réponses</li> <li>- Relation avec les usagers</li> <li>- Suivi des démarches administratives</li> </ul>	Fournir un service conforme aux attentes et aux besoins de la personne et aux engagements de l'intervenant
Analyser les activités de service proposées dans les structures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des besoins et des ressources d'un territoire pour proposer un service</li> <li>- Mise en réseau des différents acteurs</li> <li>- Organisation de l'activité de service</li> <li>- Participer à des activités de service</li> </ul>	Contribuer au développement d'un projet de service individuel ou collectif.

## Dates de stages Filière SAPAT

<b>2nde SAPAT → 4 semaines</b>	
<b>1 semaine en structures (au choix) (sur les vacances scolaires)</b>	<b><u>Vacances de printemps</u> entre le 09 et le 20 février 2026</b>
<b>3 semaines en structures</b>	<b>Du 15 juin au 03 juillet 2026</b>

<b>1ère SAPAT → 10 semaines</b>	
<b>1 semaine (sur les vacances scolaires)</b>	<b>Du 20 au 24 octobre 2025</b>
<b>2 semaines</b>	<b>Du 08 au 19 décembre 2025</b>
<b>3 semaines (dont 1 semaine sur vacances scolaires)</b>	<b>Du 16 février au 06 mars 2026</b>
<b>4 semaines</b>	<b>Du 08 juin au 03 juillet 2026</b>

<b>Terminale SAPAT → 4 semaines</b>	
<b>4 semaines Services aux Personnes</b>	<b>Du 27 octobre au 21 novembre 2025</b>